

## **Inscriptions : conservatoire et arts plastiques**

**Arts plastiques, danse, musique, théâtre... envie de pratiquer une activité artistique à la rentrée ? Rendez-vous cet été pour les inscriptions au conservatoire et aux ateliers arts plastiques.**

Depuis le 14 juin, les réinscriptions aux cours du conservatoire et aux ateliers du département arts plastiques sont ouvertes. Pour les nouveaux élèves, elles auront lieu à partir du 19 juillet. Rendez-vous sur l'espace [« Vos démarches »](#) ou directement auprès des services. Bon à savoir, les tarifs, restés inchangés depuis deux ans, sont très accessibles et des ajustements tarifaires peuvent être mis en place pour ceux qui n'ont pas pu profiter pleinement des cours et ateliers l'année passée en raison des conditions sanitaires.

Au conservatoire municipal, il est possible de s'initier à la danse, au théâtre et à la musique dès l'âge de 4 ans. Musique traditionnelle, classique ou actuelle, danse hip hop, contemporaine, classique ou jazz... il y a l'embarras du choix. [Plus d'infos](#)

A l'atelier Poulbot et à l'espace François-Mauriac, le plus difficile sera de choisir parmi la quinzaine d'ateliers arts plastiques proposés pour les enfants dès 18 mois et les adultes : dessin, peinture, sculpture, photographie, céramique... [Plus d'infos](#)

**Consulter la plaquette des ateliers et enseignements artistiques**

### **Dates d'inscription**

Les inscriptions et ré-inscriptions se font en ligne sur l'espace [Vos démarches](#) et sur rendez-vous auprès des services.

- **Réinscriptions** à partir du 14 juin et prioritaires jusqu'au 10 juillet
- **Nouvelles inscriptions** (dans la limite des places disponibles) : à partir du 19 juillet et prioritaires jusqu'au 28 août
- **Pour les personnes hors commune** (dans la limite des places disponibles) : inscriptions à partir du 1er septembre

#### **Reprise des activités à partir du lundi 6 septembre 2021**

Les droits d'inscription sont annuels et devront être réglés avant le 30 septembre 2021 :

- en ligne
- ou sur rendez-vous au centre administratif Paul-Eluard en espèces, carte bancaire ou chèque (à l'ordre du Trésor Public).

**Plus d'infos dans la plaquette des ateliers et enseignements artistiques ou auprès de l'espace F.-Mauriac (01 49 36 51 73) et de l'atelier Poulbot (01 41 52 44 45)**